

Election au Conseil d'Etat

Second tour fixé au 26 avril 2009

Six candidats en course sur une liste PLR et une liste PS, Verts et POP

La chancellerie d'Etat communique:

Pour la première fois depuis 1989, il y aura un second tour pour l'élection au Conseil d'Etat. Au terme du délai de dépôt des listes, fixé à ce mardi 7 avril 2009 à midi, présentant les candidats au second tour, deux listes ont été déposées par respectivement le Parti libéral-radical neuchâtelois et par le Parti socialiste neuchâtelois, Les Verts, POP.

Au total, six candidats se présenteront donc pour le second tour de l'élection au Conseil d'Etat le 26 avril prochain. La liste du Parti libéral-radical neuchâtelois (PLR) présente ainsi Philippe Gnaegi, Frédéric Hainard et Claude Nicati. Sur la liste du Parti socialiste neuchâtelois (PS), des Verts et du POP figurent Jean Studer, Gisèle Ory et Fernand Cuche.

Ces six candidats ont obtenu le nombre de voix suivantes au premier tour, le 5 avril 2009 : Jean Studer (PS), premier, avec 22.486 voix, Gisèle Ory (PS), deuxième, avec 20.155 voix, Frédéric Hainard (PLR), troisième, avec 14.512 voix, Claude Nicati (PLR), quatrième, avec 12.577 voix, Philippe Gnaegi (PLR), cinquième, avec 12.175 voix, Fernand Cuche (Les Verts), onzième, avec 9.375 voix.

Le candidat sortant Roland Debély (PLR), arrivé septième avec 11.639 voix, s'est retiré à l'issue du résultat du premier tour.

A noter que seuls les candidats ayant obtenu au moins 5% des suffrages au premier tour de scrutin peuvent participer au second tour, de même seuls les candidats ayant pris part au premier tour sont habilités à participer au second.

Le matériel de vote pour le second tour sera adressé aux électrices et électeurs le 15 avril 2009.

- **Retrouvez le détail des résultats de ce premier tour de l'élection au Conseil d'Etat sur www.ne.ch/vote**

Neuchâtel, le 7 avril 2009